|  |  |
| --- | --- |
| D:\Stéphane COOLS\logo 2011.JPG | **Règlement AwAC pour la mise en œuvre des projets Nord-Su****D****Annexe 14 : Modèle de document pour justifier les avances de fonds d’accompagnement du programme** |

Monsieur Stéphane Cools

Agence wallonne de l’Air et du climat

Avenue prince de liège, 7

5100 Jambes, Belgique

Justification semestrielle[[1]](#footnote-1)..

*Intitulé du projet* « ………………………………………………………………»

Pays : ………………………………………

Je soussigné ……………………………..…………………………….…, agissant en qualité de Président (ou Directeur) justifie pour la somme de [[2]](#footnote-2)………………………………………………………………………………..………..,.. €

(……………………………………………………………………….. euros)[[3]](#footnote-3)

les tranches versées à titre d’avance de trésorerie de la subvention.

Je certifie que les frais détaillés en annexe, justifiant ma demande, ont été dûment payés par mon organisme et n’ont été pris en charge par aucune autre source de financement.

Je certifie que les copies des justificatifs annexées sont conformes aux documents originaux tenus au siège de mon organisation.

Date

NOM et PRENOM

Président (ou Directeur)

1. Préciser le semestre concerné [↑](#footnote-ref-1)
2. Nom de l’organisme bénéficiaire du projet, tel que précisé dans l’arrêté ministériel de subvention [↑](#footnote-ref-2)
3. Montant en lettres [↑](#footnote-ref-3)